

Conseil Municipal du 19 Juillet 2016

COMPTE RENDU

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme BARDET Sylvie, M. CASSAIGNE Patrick, M. CASTET Éric, Mme CAZABAN Sylvie, M. CIESLAK Jean, Mme DARRACQ Catherine, Mme FRESSE-CHAUVEAU Valérie, Mme GOUVENOU Sophie, M. LAFARGUE François, M. LARROZE Éric, Mme PECCOL Marijo, M. SANCHEZ Antoine.

Étaient absents représentés : M. CAZALA Serge (procuration donnée à Mme BARDET Sylvie), Mme JURAT-PENTIADOU Francine (procuration donnée à Mme DARRACQ Cathy).

Était absent excusé : M. JOANCHICOY Xavier.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GOUVENOU Sophie.

ORDRE DU JOUR

- Rénovation éclairage public suite à audit : approbation et financement des travaux Place de la Musique et Rue Jacques Larreille ;
- Réorganisation des services : service périscolaire et restaurant scolaire ;
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service Eau Potable (RPQS) 2015 du SIAEP Luy Gabas Lées ;
- Bail conventionné n°1 « La Grange » : décision d'attribution.

Le procès-verbal de la séance du 28 Juin 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Rénovation éclairage public suite à audit : approbation et financement des travaux Place de la Musique et Rue Jacques Larreille

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au Syndicat Départemental d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : **rénovation éclairage public suite à audit énergétique : Place de la Musique, Rue Jacques Larreille**. Madame la Présidente du Syndicat d'Énergie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise SPIE SUD OUEST (Serres-Castet).

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Électrification Rurale « **Rénovation éclairage public suite à audit – SDEPA (rural) 2013** », propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Montant des travaux et des dépenses à réaliser :

- montant des travaux TTC	36 587.96 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	3 658.80 €
- frais de gestion du SDEPA	1 524.50 €

TOTAL : **41 771.26 €**

PLAN DE FINANCEMENT

- participation Syndicat	14 253.98 €
- F.C.T.V.A.	6 602.08 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur « emprunt par le Syndicat »	19 390.70 €
- participation communale aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	1 524.50 €

TOTAL **41 771.26 €**

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Réorganisation des services : service périscolaire et restaurant scolaire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier les durées hebdomadaires du temps de travail de 3 emplois permanent à temps non complet : adjoint technique de 2^{ème} classe, adjoint d'animation de 2^{ème} classe et ATSEM principale de 2^{ème} classe, ce afin d'appliquer les décisions prises par le Conseil Municipal lors de la réunion du 28 Juin 2016, à savoir :

- Extension de la plage horaire d'accueil du service périscolaire ;
- Mise en place d'un double service de restauration scolaire.

Concernant la modification du temps de travail de l'adjoint technique de 2^{ème} classe, la modification étant supérieure à 10 % du temps de travail initial de l'emploi :

- Suppression, à compter du 1^{er} Septembre 2016, d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 22 heures hebdomadaires,
- Création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 25 heures hebdomadaires,

Concernant les modifications des temps de travail de l'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et de l'ATSEM principale de 2^{ème} classe, la modification étant inférieure à 10 % du temps de travail initial des emplois:

- Augmentation, à compter du 1^{er} Septembre 2016, de 32 heures à 33.35 heures du temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe,
- Augmentation, à compter du 1^{er} Septembre 2016, de 30 heures à 33 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'ATSEM principale de 2^{ème} classe,

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service Eau Potable (RPQS) 2015 du SIAEP Luy

Gabas Léés :

Ce rapport est présenté au Conseil Municipal conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Il a pour objectif d'informer les élus du SIAEP et des communes-membres, ainsi que les usagers du service, des principales actions menées au cours de l'exercice. Il est également un outil d'amélioration et de suivi de la gestion du service à partir des indicateurs de performance.

-> Proposition adoptée à la majorité.

4. Bail Conventionné n° 1 « La Grange » : décision d'attribution

L'actuel locataire de l'appartement n° 1 ayant donné son préavis, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention à conclure avec le futur locataire, Mr IADADI Mostapha, et invite le Conseil Municipal à fixer le montant du loyer correspondant.

Le Conseil Municipal:

DÉCIDE la location pour une durée de trois ans à compter du 01/09/2016, de l'appartement n° 1 (gauche) situé Résidence « La Grange » 3 ter, rue de la Mairie à UZEIN (64), à Mr IADADI Mostapha,

FIXE le montant mensuel du loyer à soit 294.96 € pour le logement en cause.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

Affiché le 1^{er} Août 2016.

Le Maire, Éric CASTET.